



PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE - 22/09/2018

Clubs présents : BAR-LE-DUC, FRIGNICOURT, LIGNY-EN-BARROIS, VARENNES-EN-ARGONNE, VERDUN

Clubs absents excusés : COMMERCY, SAINT-DIZIER, SAINT-MIHIEL

Clubs absents non excusés : DUN-SUR-MEUSE

ACCUEIL DES DÉLÉGUÉS

Le président du CMTB, Christophe JAFFRÉ, accueille les délégués de club et explique rapidement cette séance. En l'absence du quorum le 2 juin dernier, le quorum peut ne pas être atteint en référence à l'article 2.1.3 des statuts.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS ET EXPLICATION DU SCRUTIN

Le secrétariat a reçu quatre candidatures qui sont conformes à nos textes en vigueur. Le secrétaire présente les candidats par ordre alphabétique :

- David BILLAS, du club de Commercy, est membre de la commission formation en charge de la formation sportive au blackball, et membre de la commission sportive en charge du blackball ;
- Janny KRONER est président du club de Saint-Dizier et est membre de la commission sportive en charge de coordonner les disciplines ;
- Delphine SALZARD LAMULLE, du club de Commercy, est membre de la commission formation en charge de coordonner l'opération « semaine du billard au féminin ».
- Michael THIERRY, du club de Saint-Dizier, est membre de la commission formation en charge de la formation sportive au billard américain.

Le secrétaire invite, tour à tour, les candidats présents à développer, éventuellement leur motivation.

Le secrétaire rappelle le déroulement du scrutin. En référence à l'article 2.1 des statuts, le représentant du club est dénommé « délégué de club ». Le délégué doit être âgé de dix-huit ans révolus à la date de leur élection et licencié au club représenté. Pour des raisons d'éthique, ne peuvent être délégués : les membres du comité directeur du CMTB, les candidats aux élections générales ou complémentaires pour le comité directeur du CMTB.

Le délégué ne peut représenter que leur organe d'appartenance. Les votes par procuration et par correspondance ne sont pas admis. L'assemblée générale du CMTB est ouverte à tous les licenciés du CMTB, mais seuls les délégués des clubs désignés par leur assemblée générale participent aux votes.

VOTE

Le secrétaire va au-devant des délégués de club au fur et à mesure. Aucun incident est à déplorer pendant l'opération du vote.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Le secrétaire proclame les résultats :

Inscrits : 21
Votants : 19
Exprimés : 19
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0

Voix pour être élu : 11

CANDIDATS	VOIX
David BILLAS	19
Janny KRONER	19
Delphine SALZARD LAMULLE	19
Michael THIERRY	17

Les quatre candidats sont élus au comité directeur.

Christophe JAFFRÉ, président du CMTB, félicite les nouveaux membres du comité directeur élus et les remercie pour leur implication. L'assemblée générale électorale est close.

Christophe JAFFRÉ
Président du Comité Meuse et Triangle de Billard



Jonathan MONTEL
Secrétaire du Comité Meuse et Triangle de Billard

